

transmis au Secrétaire général des Nations unies des renseignements fournis de leur plein gré par les réfugiés en Thaïlande sur l'utilisation présumée d'armes chimiques.

Le rapport de Monsieur Schiefer est fondé sur des données recueillies au cours d'une visite de deux semaines qu'il a effectuée en Thaïlande en février pendant laquelle il s'est entretenu avec les autorités thaïlandaises, des scientifiques thaïlandais et des employés de l'ambassade du Canada, et visité les camps de réfugiés situés aux frontières de la Thaïlande avec le Laos et le Cambodge, où il a recueilli des échantillons et interviewé des réfugiés qui se disent victimes d'attaques à l'aide d'armes chimiques. Il conclut dans son rapport que les événements rapportés au moment des présumées attaques à l'aide d'armes chimiques ne peuvent s'expliquer comme étant le fait de phénomènes naturels. Les symptômes rapportés par les réfugiés qui se disent victimes de ces attaques ne s'expliquent ni par la présence de mycotoxines, ni par les maladies qu'il est normal de trouver en Asie du Sud-Est. Ils correspondent cependant à ceux de la mycotoxicose due au trichotecium. Les données scientifiques contenues dans le rapport de Monsieur Schiefer devraient être utiles à la préparation du rapport que le groupe d'experts des Nations Unies doit présenter à l'Assemblée générale cet automne. En outre, le rapport de Monsieur Schiefer devrait permettre de répondre aux nombreuses questions scientifiques posées notamment par l'Union soviétique sur la présence de mycotoxines à l'état naturel en Asie du Sud-Est.

Dans sa dernière conclusion, Monsieur Schiefer signale l'urgente nécessité d'améliorer les procédures de vérification et de contrôle des armes chimiques et(ou) biologiques afin de déterminer si ces armes sont utilisées ou non en Asie du Sud-Est. Le Canada appuie pleinement les conclusions du rapport et entend continuer de faire des présentations aux Nations unies.